

Fondation Ethos
2, Place Cornavin
Case postale
CH-1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56
www.ethosfund.ch

Ethos – Fondation suisse pour un développement durable Procès-verbal de la 17^e assemblée générale ordinaire

Date **Jeudi 12 juin 2014, 9h20**
Lieu **Hotel NH, Grand-Places 14, Fribourg**

En sa qualité de Président, K. Müller ouvre cette 17^e assemblée générale ordinaire des membres de la Fondation Ethos. Il constate que l'assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts et qu'elle est valablement constituée.

Il précise que 40 institutions membres sont représentées et que l'ordre du jour ne suscite pas de commentaire.

1. Procès-verbal

K. Müller soumet le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juin 2013 à l'approbation des membres. Aucune observation n'est formulée.

***Vote :** Le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juin 2013 est approuvé à l'unanimité et sans modification.*

2. Activités et comptes 2013

2.1 Présentation des activités de la Fondation, du rapport annuel et des comptes 2013

En introduction, K. Müller met en exergue les grandes lignes de la stratégie du groupe Ethos. Se référant à son annonce de ne plus se représenter lors de l'assemblée générale en 2015, il souligne que la planification de sa succession visant à garantir la continuité dans l'évolution stratégique d'Ethos est en bonne voie. D. Biedermann quittera la direction d'Ethos lors de l'assemblée générale 2015 pour succéder à K. Müller à la présidence de la Fondation.

Le Président remercie le Conseil de fondation d'Ethos, ainsi que le Conseil d'administration d'Ethos Services, pour leur excellent travail. Il remercie également tous les collaborateurs/trices d'Ethos pour le grand engagement dont ils ont fait preuve. Le Président passe ensuite la parole au Directeur qui présente les activités 2013 et les développements en cours, faisant notamment référence aux éléments suivants :

- Ethos reste le plus important conseiller en vote d'origine suisse. Ses « Lignes directrices de vote et principes de gouvernement d'entreprise », dont une édition actualisée est publiée chaque année, sont devenues une référence dans un environnement qui se complexifie notamment suite à la mise en œuvre de l'initiative Minder.
- L'Ethos Engagement Pool est devenu le plus grand groupement de caisses de pension en Europe engageant le dialogue actionnarial. Actuellement fort de 92 membres, le cercle des participants s'élargira prochainement à 96. Au niveau international, Ethos a participé à 14 initiatives d'engagement collectif et à différents groupements d'actionnaires permanents.
- La diversification des revenus visant à réduire la dépendance de l'évolution boursière a été poursuivie. En 2013, la part du chiffre d'affaires dépendant de la gestion de fortune s'est réduit à 51% du total des revenus (64% en 2012) au profit des revenus provenant des activités de conseil.

- Le Business Plan 2014-18 d'Ethos Services prévoit une importante augmentation du chiffre d'affaires au cours des 5 prochaines années. Pour assurer le financement des objectifs de la stratégie 2014-18, une récente assemblée générale extraordinaire d'Ethos Services a approuvé la création d'un capital autorisé d'un maximum de 499 actions (49,9% du capital). Ces nouvelles actions peuvent être souscrites par les institutions membres de la Fondation Ethos.
- La Fondation Ethos recevra cette année un dividende de CHF 70'000 de la société Ethos Services, qui a dégagé elle-même un bénéfice de CHF 161'000 en 2013. Il est à noter que des droits préférentiels de souscription reviendront à la Fondation Ethos dans le contexte de l'augmentation de capital.

V. Kaufmann, Directeur adjoint, rend compte des activités de gestion. Il précise notamment les points suivants :

- En réponse aux demandes liées à la mise en œuvre de l'initiative Minder, les prestations du service « assemblées générales » sont considérablement élargies. Une plateforme électronique sur internet réservée aux clients a notamment été créée. Elle permet l'accès aux informations des sociétés ainsi qu'aux analyses Ethos et offre la possibilité d'individualiser le reporting. En 2014, l'univers d'analyse a été élargi aux 150 plus grandes sociétés cotées en Suisse ainsi qu'aux sociétés suisses cotées à l'étranger. Pour 2015, l'élargissement de l'univers d'analyse aux 200 sociétés du SPI est prévu. Les traductions des premières pages des analyses en français et en allemand seront de plus en plus généralisées.
- Le compartiment « Ethos Equities CH Mid & Small » a été ouvert à tous les investisseurs en 2013. La gestion financière continue à être assurée par Vontobel Asset Management pendant qu'Ethos est responsable des ratings extra-financiers, de l'exercice des droits de vote et du dialogue avec les sociétés en portefeuille. Ce compartiment dégage une surperformance annualisée par rapport à l'indice de référence depuis son lancement en 2004.
- Lancé en mai 2014, le nouveau compartiment « Ethos – Sustainable Balanced 33 » est investi dans différents compartiments du fonds de placement institutionnel « Ethos ». Il est géré selon la meilleure pratique d'investissement socialement responsable (ISR). La stratégie d'allocation est composée de 33% d'actions et 67% d'obligations.

2.2 Prise de connaissance du rapport de l'organe de contrôle

L'Assemblée générale prend connaissance du rapport de l'organe de contrôle qui figure aux pages 35, 41 et 46 du rapport annuel. Aucune remarque n'est formulée.

2.3 Recommandation concernant le rapport de rémunérations des instances dirigeantes

Les indications concernant le système de rémunérations figurent dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise », section « Rapport de rémunérations » du rapport annuel (cf. page 18). Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

Vote : L'assemblée générale recommande à l'unanimité d'approuver le système de rémunérations présenté dans le rapport annuel 2013.

2.4 Recommandation concernant l'approbation du rapport annuel 2013

Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

Vote : L'assemblée générale recommande à l'unanimité d'approuver le rapport annuel 2013.

2.5 Recommandation concernant l'approbation des comptes 2013

Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

Vote : L'assemblée générale recommande à l'unanimité d'approuver les comptes 2013.

2.6 Recommandation concernant la répartition du résultat (selon proposition de la page 28 du rapport annuel)

Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

Vote : L'assemblée générale recommande à l'unanimité d'approuver la répartition du résultat présentée à la page 28 du rapport annuel.

3. Election des membres du Conseil de fondation

3.1 Nominations par les deux caisses fondatrices

Conformément à l'article 8 des statuts, les deux institutions fondatrices (CEPG, Genève et CPPIC, Genève) disposent chacune d'un représentant au sein du Conseil de fondation.

L'assemblée générale prend connaissance de la nomination par les deux caisses fondatrices de Messieurs Jean-Louis Rimaz (CEPG) et Jean Rémy Roulet (CPPIC) en tant que membres du Conseil de fondation.

Le Président exprime ses plus vifs remerciements à Monsieur Pierre-André Dumont, le représentant sortant de la CEPG, pour son grand engagement en tant que membre du Conseil de fondation depuis la création de la Fondation en 1997.

3.2 Réélections

Le Président présente les candidats proposés pour réélection au Conseil de fondation pour un mandat d'une année. Il s'agit de Madame Françoise Bruderer Thom et de Messieurs Kaspar Müller, Hanspeter Uster et Jacques Zwahlen. La présidence continuera à être assurée par Monsieur Kaspar Müller et la Vice-présidence par Monsieur Jacques Zwahlen.

Chaque candidat fait l'objet d'un vote individuel. Pour la réélection du Président, c'est le Vice-président qui prend la présidence de l'assemblée.

Vote : L'Assemblée générale recommande à l'unanimité la réélection de Madame Françoise Bruderer Thom et de Messieurs Kaspar Müller, Jacques Zwahlen et Hanspeter Uster pour un mandat d'une année.

3.3 Election

Le Président présente la candidate proposée pour élection au Conseil de fondation comme nouveau membre pour un mandat d'une année. Il s'agit de Madame Gisela Basler, directrice de Comunitas, Fondation de prévoyance de l'association des communes suisses, dont le siège est à Berne.

Vote : L'Assemblée générale recommande à l'unanimité l'élection Madame Gisela Basler pour un mandat d'une année.

4. Election de l'organe de contrôle

Le Conseil de fondation d'Ethos a décidé de proposer un changement de la société de révision à partir de 2014. En effet, la bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise recommande une rotation régulière du réviseur. Or, PWC est le réviseur de la Fondation Ethos depuis sa création en 1997 et de la société Ethos Services SA depuis sa création en 2000. K. Müller remercie vivement PWC au nom des Conseils pour l'excellente collaboration dans la révision des comptes d'Ethos tout au long de son mandat.

Suite à un appel d'offre mené par le Conseil de fondation, ce dernier recommande à l'assemblée générale d'approuver l'élection de Deloitte comme nouvel organe de contrôle pour un mandat d'une année.

Vote : L'assemblée générale recommande à l'unanimité d'approuver l'élection de Deloitte en tant qu'organe de révision pour un mandat d'une année.

5. Divers

Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

Clôture de l'assemblée générale

Le Président clôt l'assemblée à 10h20 et convie tous les participants à la visite guidée du centre de production et de distribution de Nespresso à Avenches ainsi qu'au repas qui suivra.